

# ET SI ON ÉCOUTAIT VRAIMENT LES ENFANTS ?

Participation : défis, réalisations et limites

Colloque



© AMO Dynamo

Le jeudi 30 mai 2024

de 9h à 16h30

au W:Halll, Centre Culturel de Woluwe-Saint-Pierre  
Avenue Charles Thielemans 93 à 1150 Bruxelles

*« Les Etats parties  
garantissent à l'enfant  
qui est capable de  
discernement le droit  
d'exprimer librement  
son opinion sur toute  
question l'intéressant,  
les opinions de l'enfant  
étant dûment prises en  
considération eu égard  
à son âge et à son  
degré de maturité. »<sup>1</sup>*

**Organisé par le Fonds Houtman (ONE) en collaboration  
avec les 8 projets soutenus :**

- « La diversité dans tous ses états », par la FAML, Fédération des Amis de la Morale Laïque
- « Apprentis scénographes », par XL art, avec le Musée d'Ixelles
- « Expressions de rue 2 », par l'AMO Dynamo
- « Gaming House », par la Maison des Jeunes d'Arlon
- « Coup d'œil : 3<sup>ème</sup> ! Zoom sur l'interculturalité », par le Centre de Jeunes La Baraka
- « Bruxitizen : droits à l'éducation pour tous, qu'en pensent les jeunes ? », par l'Agence Alter
- « Vis ta Vie », par Ras El Hanout
- « Ce Covid qui me vide ! », par le Foyer des Jeunes des Marolles

**Avec la participation aussi de David Lallemant (pour le DGDE),  
Maud Dominicy (UNICEF) et Geoffroy Carly (CEMÉA)**

Ce colloque présentera les résultats des projets menés, les outils et les dispositifs imaginés par les équipes pour mettre en œuvre le droit à la participation des enfants et des jeunes. Il s'intéressera aussi, de manière transversale, aux temporalités, conditions et contraintes liées à ce droit, mais aussi aux enseignements tirés par les équipes. Des interventions des enfants et des jeunes, sous différentes formes (vidéo, son, etc.), viendront ponctuer les échanges.

Il s'adresse à tous les professionnels de terrain des mondes de l'enfance et de la jeunesse qui souhaitent mettre en place de façon plus effective ce droit auprès de leurs publics – un droit dont de nombreux enfants et jeunes sont encore privés... De façon plus générale, il s'adresse à toute personne intéressée par l'exercice de ce droit auprès des enfants et des jeunes.

<sup>1/</sup> Article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant, New York, 20 novembre 1989. A noter que des principes de base de la participation des enfants et des jeunes ont été rédigés ; ils sont disponibles sur le web mais nous pouvons aussi vous les envoyer, via [info@fondshoutman.be](mailto:info@fondshoutman.be).  
Autres articles de la Convention de 1989 à lire : 13, 23 et 31.

## 8h30 Accueil café

### 9h15 Mots d'accueil

**Claudia Camut**, Présidente du Fonds Houtman

**Marie-Christine Mauroy**, Administratrice Générale du Fonds Houtman

### 9h30 Présentation des 8 projets

**David Lallemand**, Chargé de projets auprès du Délégué général aux droits de l'enfant, Membre du Comité d'Accompagnement des projets

#### Extrait vidéo/son

### 10h « Conditions et contraintes de la participation en contexte de diversité » : la parole aux équipes

**Lucie Burton et Chloé Orrico**, pour l'ASBL XLart et le Musée d'Ixelles

**Bilal Chuitar**, pour le Foyer des Jeunes des Marolles

**Aleksy Aubry**, pour la Maison des Jeunes d'Arlon

**Chaïma El Yahiaoui**, pour l'Agence Alter

## 11h Pause-café

### 11h15 « Conditions et contraintes de la participation en contexte de diversité »

**Maud Dominicy**, Advocacy Manager, UNICEF Belgique

## 11h45 Questions-réponses Animation: **David Lallemand**

### 12h « Étonnements, difficultés, réussites et belles surprises » : la parole aux équipes



© Agence Alter



© Ras El Hanout



© Foyer des Jeunes des Marolles

**12h20 Lunch et visite des espaces dédiés aux outils et aux stands**

**13h30 Reprise**

**Extrait vidéo/son**

**13h30 « Étapes et moments du processus de participation » :  
la parole aux équipes**

**Sébastien Hertsens**, pour l'AMO Dynamo

**Souhaïla Amri**, pour l'ASBL Ras El Hanout

**Marie Bécлар**, pour la Fédération des Amis de la Morale Laïque

**José Brandt et Catherine Lévêque**, pour La Baraka

**14h30 « Dispositif participatif et cohérence pédagogique »**

**Geoffroy Carly**, Directeur des CEMÉA Belgique

**15h Questions-réponses Animation : David Lallemand**

**15h15 « Étonnements, difficultés, réussites et belles surprises » :  
la parole aux équipes**

**15h35 Conclusions Elodie Razy**, Représentante ULiège auprès  
du Comité de Gestion du Fonds Houtman,  
Présidente du Comité d'Accompagnement des projets

**16h Mot de la fin**

**Violaine Herbaux**, Présidente de l'ONE

**Laurent Monniez**, Administrateur Général de l'ONE

© Maison des Jeunes d'Arlon



© XLart et le Musée d'Ixelles



© La FAML



© La Baraka

## Infos pratiques

### Inscription en ligne uniquement!

*Le nombre de places est limité, ne tardez pas à vous inscrire.*

Inscription souhaitée pour **le vendredi 17 mai 2024 au plus tard**  
via le site internet : <https://colloque.be/FH>

**Tarif (lunch compris): 30 € / 10 € pour les groupes d'étudiants à partir de 15 personnes**

**Pour toute information complémentaire :**

+32 2 543 11 71 ou [info@fondshoutman.be](mailto:info@fondshoutman.be)

## Accès au W:Hall

### Centre Culturel de Woluwe-Saint-Pierre

**av. Ch. Thielemans 93 - 1150 Bruxelles**

[www.whalll.be/infos/infos-pratiques/](http://www.whalll.be/infos/infos-pratiques/)

